

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission 18-janv.-2006 Date de révision 08-oct.-2024 Version 4.2

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Codes produit 104633

Nom du produit Solution d'aide à la filtration

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Réagent de laboratoire.

Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Fournisseur**

HACH LANGE FRANCE S.A.S. 8, mail Barthélémy Thimonnier F-77185 Lognes Tél. +33 (0) 169 67 34 96 info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA Venecoweg 19 B-9810 Nazareth Tél. +32 (0)15 42 35 00 info-benelux@hach.com

HACH LANGE Rorschacherstrasse 30 a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)848 55 66 99 info-ch@hach.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

F: ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

B: Chemtrec +32 2 808 32 37

070 245 245 (Centre Antipoisons Belge)

CH: Tox Info Suisse Tel. 145 / 24 h

# **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

FR / EGHS Page 1 / 16

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

#### Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

EUH208 - Contient Aldéhyde formique Peut produire une réaction allergique.

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

#### PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

#### Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

# Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 Substances

non applicable

# 3.2 Mélanges

# Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

<u>Estimation de la toxicité aiguë</u> Aucune information disponible

# Rubrique 4: PREMIERS SECOURS

# 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Présenter cette fiche de

données de sécurité au médecin responsable.

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les

symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation

cutanée persiste, consulter un médecin.

**Ingestion** Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Protection individuelle du personnel Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de

FR / EGHS Page 2 / 16

de premiers secours protection individuelle (voir chapitre 8). Vérifier que le personnel médical est conscient des

matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de

répandre la contamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

# Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et

**chimique** toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet

et précautions pour les pompiers de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Informations supplémentaires Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés

conformément aux réglementations locales.

# Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

**Pour les secouristes**Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiquer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible,

comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant

acide, agent liant universel, sciure de bois). Recueillir par des moyens mécaniques en

FR / EGHS Page 3 / 16

plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires**Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques**Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

# **Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et après le traveil

après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à des

températures comprises entre 10 et 25 °C. Protéger de la lumière.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Réactif analytique.

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

# Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

# 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition**Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation

d'un équipement de protection personelle. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse

sur le lieu de travail spécifiquement considéré.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

FR / EGHS Page 4 / 16

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les zones

> exposées de la peau. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et

au standard EN 374-1:2016 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Protection respiratoire** Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et

@ 20 °C

après le travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

# Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Couleur incolore Odeur Inodore.

Remarques • Méthode Propriété Valeurs

Point de fusion/point de congélation Point d'ébullition initial et intervalle

d'ébullition

~ 0 °C 100 °C

Inflammabilité Aucune donnée disponible Limites supérieures d'inflammabilité ou Aucune donnée disponible

d'explosivité

Limites inférieures d'inflammabilité ou Aucune donnée disponible

d'explosivité

Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Température de décomposition

рH Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique

Coefficient de partage Aucune donnée disponible

Pression de vapeur 24.002

@ 20 °C 0.992 g/mL Densité relative

Densité de vapeur 0.62

Caractéristiques des particules

Aucune information disponible Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique

#### Solubilité(s)

# Hydrosolubilité

Classement de la solubilité de l'eau	<u>Hydrosolubilité</u>	Hydrosolubilité Température
Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

# Solubilité dans d'autres solvants

FR / EGHS Page 5 / 16

Nom chimique	Classification de Solubilité	<u>Solubilité</u>	Solubilité Température
Acide	Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F
La plupart des solvants organiques polaires	Soluble	> 1000 mg/L	25 °C / 77 °F

#### 9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Corrosif pour les métaux

Taux de Corrosion de L'acierAucune donnée disponibleTaux de Corrosion de L'aluminiumAucune donnée disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité Aucune information disponible

# Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits dangereux résultant de la** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. **décomposition** 

# Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

# Toxicité aiguë

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Aucune donnée disponible.

Oral voie d'exposition:

FR / EGHS Page 6 / 16

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat DL <sub>50</sub>	100 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	GESTIS

# Voie cutanée d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Lapin DL <sub>50</sub>	270 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Aucun n'a été signalé	GESTIS

# Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat CL <sub>50</sub>	0.578 mg/L	4 heures	Aucun n'a été signalé	LOLI

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) non applicable

# Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

# Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Les données de test présentées ci-dessous. Substance

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition		Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Test de Draize	Humain	0.150 mg	72 heures	Corrosif pour la peau	RTECS
Méthanol	OECD Test 439: In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (Rhe) Test Method	·	Aucun n'a été signalé	20 heures	Non corrosif ou irritant pour la peau	ECHA

<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>
D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

FR / EGHS Page 7 / 16

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rincer test	Humain	1 ppm	6 minutes	Corrosif pour les yeux	RTECS
Méthanol	OECD Test 439: In	Lapin	0.05 mL	24 heures	Non corrosif ou irritant	ECHA
	Vitro Skin Irritation:				pour les yeux	
	Reconstructed					
	Human Epidermis					
	(Rhe) Test Method					

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Sensibilisation cutanée Voie d'exposition:

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Patch test	Humain	Confirmé pour être sensibilisateur de la peau	ERMA
Méthanol	OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée	Cobaye	Aucune réaction de sensibilisation n'a étée observée.	ECHA

# Sensibilisation des voies respiratoires Voie d'exposition:

Nom chimique	Méthode d'essai	Espèce	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	e IgE spécifique test	Cobaye	Confirmé pour être sensibilisateur	CICAD
	réponse immunitaire		respiratoire	

# STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Humain LDLo	70 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Gastrointestinal Rein, Uretère, ou vessie Foie Autres changements estomac ulcérée Autres changements	RTECS
Méthanol	Humain	143 mg/kg	Aucun n'a été	Poumons, Thorax ou	RTECS

FR / EGHS Page 8 / 16

LD <sub>Lo</sub> signalé	Respiration Dyspnée	
--------------------------	------------------------	--

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	Humain	300 mg/L	Aucun n'a été	,	RTECS
	TCLo		signalé	Respiration Autres changements	

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible. Mélange

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	Singe	2340 mg/kg	3 jours	Aucun n'a été signalé	ECHA

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Humain TC∟₀	0.017 mg/L	0.5 jours	Eye Poumons, Thorax ou Respiration larmoiement Autres changements	RTECS

<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u> D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange invitro Data Aucune donnée disponible.

Substance invitro Data Les données de test présentées ci-dessous.

Nom chimique	Tester	Cellule Souche	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	Inhibition de l'ADN	lymphocyte humain	300 mmol/L	Aucun n'a été signalé	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS

Mélange invivo Data Aucune donnée disponible.

Substance invivo Data Les données de test présentées ci-dessous.

Oral voie d'exposition:

FR / EGHS Page 9 / 16

Nom chimique	Tester	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	dommages à l'ADN	Rat	0.405 mg/kg	Aucun n'a été signalé	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Tester	Espèce	Dose rapportée	Durée d'exposition	Résultats	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Test du micronoyau	Humain	.000985 mg/L	8.5 années	Résultat positif du test de mutagénicité	RTECS

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat	15 mg/L	78 semaines	olfaction tumeurs	RTECS

# Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange Aucune donnée disponible.

Substance Les données de test présentées ci-dessous.

# Oral voie d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Méthanol	Rat	4118 mg/kg	10 jours	b sur l'embryon ou le foetus	RTECS
	TDLo			Malformations spécifiques	
				du développement	
				Oreille	
				Œil	
				Fœtotoxicité (mort exceptée par	
				exemple un retard de croissance	
				du fœtus)	
				Appareil urogénital	

# Inhalation (poussières / brouillard) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de	Dose	Durée	Effets toxicologiques	Principales références de la
	résultat final	rapportée	d'exposition		littérature et sources de

FR / EGHS Page 10 / 16

				données
Méthanol	Rat TC⊾	0.0026 mg/L	b sur l'embryon ou le foetus Fœtotoxicité (mort exceptée par exemple un retard de croissance du fœtus)	

# Inhalation (vapeur) Route d'exposition:

Nom chimique	Type de résultat final	Dose rapportée	Durée d'exposition	Effets toxicologiques	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	Rat TC∟₀	40 mg/L	I .	b sur l'embryon ou le foetus Fœtotoxicité (mort exceptée par	
				exemple un retard de croissance du fœtus)	

# Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 11.2. Informations sur d'autres dangers

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

# 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

endocriniennes

#### 11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

# Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

# 12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

<u>Mélange</u>

**Toxicité aquatique aiguë:** Aucune donnée disponible.

**Toxicité aquatique chronique:** Aucune donnée disponible.

**Substance** 

**Toxicité aquatique aiguë:** Les données de test présentées ci-dessous.

Poisson:

Nom chimique	Durée d'exposition	Espèce	Type de résultat final	Dose rapportée	Principales références de la littérature et sources de données
Aldéhyde formique	96 heures	Morone saxatilis	CL <sub>50</sub>	6.7 mg/L	PEEN

Crustacés:

		Nom chimique	Durée	Espèce	Type de résultat	Dose	Principales références de la
--	--	--------------	-------	--------	------------------	------	------------------------------

FR / EGHS Page 11 / 16

	d'exposition		final	rapportée	littérature et sources de données
Aldéhyde formique	48 Heures	Daphnia pulex	CE <sub>50</sub>	5.8 mg/L	PEEN

**Toxicité aquatique chronique:** Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

**Mélange** Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Mélange:** Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Sol Organique du Carbone-Eau

Coefficient de Partage

non applicable

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

# 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens:

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

# 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Ozone: non applicable

Potentiel d'appauvrissement de la

couche d'ozone (PACO):

Aucune information disponible

# Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# Considérations relatives à l'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

#### Codes de déchets (résidus/produits inutilisés)

160506\* DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.

## Codes de déchets (produit utilisé)

160506\* DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et

produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant

FR / EGHS Page 12 / 16

des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Emballages contaminés Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

**Autres informations** Ne pas réutiliser les récipients vides.

# **Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

# ADR

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

#### IATA

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

# <u>IMDG</u>

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

**14.7 Transport maritime en vrac** Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

# Informations supplémentaires

Si l'article fait partie d'une trousse de réactifs de la classification changerait à ce qui suit:

UN3316 Trousse chimique, classe de danger 9, groupe d'emballage II ou III.

Si l'article est non réglementé, la classification ne s'applique pas.

# Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FR / EGHS Page 13 / 16

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Polluants organiques persistants non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

Non contrôlé

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

#### **Allemagne**

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Inventaires internationaux

**EINECS/ELINCS** Est conforme **TSCA** Est conforme Est conforme DSL/NDSL **ENCS** Est conforme Est conforme **IECSC** Est conforme KECI Est conforme **PICCS** AICS (Australie) Est conforme

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour les substances de ce mélange.

# **Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS**

FR / EGHS Page 14 / 16

Date d'émission 18-janv.-2006

Date de révision 08-oct.-2024

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour:

8 9

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende

\*\* Désignation de danger

ADN Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies

de navigation intérieure

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ATE Estimation de la toxicité aiguë
CAS Chemical Abstracts Service Number

Plafond Valeur limite maximale

CLP à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

[règlement (CE) No. 1272/2008]

DNEL Dose dérivée sans effet (DNEL

CE European Community

ECHA (The European Chemicals Agency)

CE50 Effective Concentration to 50% of a test population

EEC European Economic Community

EN European Standard

IMDG Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

IATA Association internationale du transport aérien (IATA)

IATA-DGR Association internationale du transport aérien - Règlement sur les marchandises

dangereuses

OACI Organisation de l'aviation civile internationale

ICAO-TI Organisation de l'aviation civile internationale - Instructions techniques

IUCLID IUCLID (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques)

GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

DMENO Dose minimale avec effet nocif observé

LOAEC Concentration minimale avec effet nocif observé

CL50 Concentration létale 50%

DL50 Dose létale 50%

LOLI (Liste des listes - Une base de données internationale des produits chimiques de la

réglementation)

MAK Concentration Maximum estimée Allemange (Maximale Arbeitsplatz-Konzentration)

NOAEL Dose sans effet nocif observé

CSENO Concentration sans effet toxique observé

OSHA Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des

États-Unis

PEC Predicted Effect Concentration

PNEC Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals [Regulation (EC) No.

1907/2006])

RTECS RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

SKN\* Désignation « Peau »
SKN+ Sensibilisation cutanée

STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
STOT Toxicité spécifique pour certains organes cibles

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

FR / EGHS Page 15 / 16

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

SVHC Substances of Very High Concern

TLV Valeur Limite d'Exposition

TRGS Technical rules for hazardous substances, Germany

TSCA Substances Toxiques de contrôle

UN United Nations

vPvB very persistent and very bioaccumulative

VOC Composés organiques volatils

AwSV Réglementation administrative des substances polluantes dans l'eau, Allemagne

#### Principales références de la littérature et sources de données

Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

# Méthode de classification

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Conseil en matière de formation Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de

la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de

travail

Préparée par Hach Produit Conformité

Limitations relatives à l'utilisation Pour une Utilisation en Laboratoire.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité

FR / EGHS Page 16 / 16